

**Observatoire des mines antipersonnel 2015 :  
+12% de victimes, une recrudescence inquiétante**

Paris, le 26 novembre 2015. **Alors que l'Observatoire des mines antipersonnel publie aujourd'hui son rapport<sup>1</sup> annuel, Handicap International s'alarme de la recrudescence du nombre de victimes dans le monde, en hausse de 12% par rapport à 2013. Une conséquence de la violence des conflits et de l'augmentation de l'utilisation de mines, pourtant interdites depuis 1999 par le Traité d'Ottawa<sup>2</sup>. L'ONG rappelle aux 163 pays signataires du Traité leur engagement pris en 2014 : celui de « libérer » le monde de ces armes d'ici 2025.**

**3700 victimes de mines antipersonnel en 2014**

Selon le rapport 2015 de l'Observatoire des mines, **3 678 personnes ont été tuées ou blessées** par des mines antipersonnel ou des restes explosifs de guerre<sup>3</sup> en 2014, soit **une hausse de 12 %** par rapport à 2013. Une augmentation significative alors que la tendance est à la baisse depuis la mise en œuvre du Traité d'Ottawa en 1999. L'interdiction des mines et les efforts de déminage ont permis une diminution constante du nombre de victimes passant de 9000 en 1999 à 3300 en 2013. En 2014, ce sont **10 personnes** qui sont encore victimes de ces armes chaque jour dans le monde... **80% des victimes sont des civils et un tiers sont des enfants** qui ne soupçonnent même pas leur existence !

**Les « engins explosifs improvisés » se multiplient**

Le rapport souligne également l'augmentation constante de l'utilisation d'engins explosifs improvisés, par les **groupes armés non étatiques**. Également connus sous le nom de bombes artisanales, **ces pièges explosifs ont le même pouvoir qu'une mine antipersonnel** : lorsqu'ils explosent, ils tuent, mutilent et entraînent de graves séquelles pour les victimes. En Syrie, après les combats qui ont ravagé Kobané enfin 2014, les experts démineurs de Handicap International ont découvert en mai 2015 une ville jonchée de pièges explosifs, visant clairement à tuer des civils dans leurs maisons et leurs lieux de vie.

**Un monde sans mine dans 10 ans**

En 2014, les Etats signataires du Traité d'Ottawa se sont engagés à redoubler d'efforts pour éradiquer les mines antipersonnel de la planète. *« Il nous reste 10 ans pour relever le défi, affirme Anne Héry, directrice du Plaidoyer à Handicap International. 10 ans pour achever le déminage, détruire les stocks existants et prendre en charge les victimes. Nous demandons aux pays engagés de ne pas relâcher leurs efforts ! »*

**Le rôle majeur de Handicap International**

Se libérer du fléau des mines est pourtant possible, comme l'a montré le récent exemple du Mozambique qui s'est déclaré « libre de mines » le 17 septembre dernier. Handicap International a joué un rôle majeur dans ce pays en déminant 16 millions de m<sup>2</sup> entre 1998 et 2015. Au Liban, l'organisation a décontaminé 92 000 m<sup>2</sup> cette année, au Laos ce sont 3 100 000 m<sup>2</sup> de terres qui ont été déminées et remises à leurs habitants depuis 2006. Des opérations analogues débutent en cette fin d'année en Casamance, au Sénégal.

Dans le monde, **57 Etats et 4 territoires sont encore contaminés par les mines et autres restes explosifs de guerre**. L'ONG Handicap International est engagée contre ces armes depuis 1992, intervenant dans les quatre secteurs du déminage humanitaire : le déminage, la prévention, l'assistance aux victimes et le plaidoyer dans 43 pays, notamment en Syrie, en Irak et en Ukraine. Handicap International a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1997 pour son combat contre les mines antipersonnel.

**Contacts presse :**

- **Sophie Gaguin** / 04 26 68 76 47 / 06 60 97 09 38 / [sgaguin@handicap-international.fr](mailto:sgaguin@handicap-international.fr)
- **Lucie Carpentier** / 04 26 68 75 39 / [lcarpentier@handicap-international.fr](mailto:lcarpentier@handicap-international.fr)

<sup>1</sup> Le rapport est publié par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines (ICBL) dont Handicap International est membre fondateur.

<sup>2</sup> Le Traité d'Ottawa interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Le traité a été ouvert à signature le 3 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1999. 163 Etats en sont signataires. 162 sont Etats parties au Traité.

<sup>3</sup> Le terme « reste explosif de guerre » désigne différents engins non explosés, tels que des grenades, des obus, des roquettes..., qui demeurent actifs et dangereux, même après la fin d'un conflit armé.